

Offre de recrutement du CAUE du Morbihan

2 architectes urbanistes conseiller(e)s

- 1 CDD (1 an)
- 1 CDD (6 mois)

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan est une association loi 1901 qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, de l'urbanisme, de l'environnement et paysagère sur l'ensemble du département du Morbihan, avec le souci constant de l'adapter aux particularités locales, en dehors de toute maîtrise d'œuvre.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire de 10 salariés, le CAUE oriente ses actions autour de 3 axes principaux : le conseil et l'accompagnement des collectivités, le conseil architectural auprès des particuliers et la sensibilisation, la formation et l'information pour tout public (décideurs, techniciens et particuliers).

Concernant les collectivités, le rôle du CAUE consiste à accompagner les élus des collectivités dans leurs démarches, de l'idée à la réalisation du projet. Les spécificités d'un CAUE sont :

- d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs projets de construction et d'aménagement, en offrant une vision objective de professionnels de l'aménagement,
- de privilégier une démarche pédagogique et la prise en compte d'un ensemble de critères qualitatifs dans le contexte spécifique du projet,
- de clarifier les conditions de réussite du projet dans la phase pré- opérationnelle et faciliter leur prise de décision politique,
- d'offrir une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

Afin de faire face à un arrêt maladie et à une forte activité, le CAUE du Morbihan recrute 2 architectes urbanistes conseiller(e)s.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité de la Directrice du CAUE, et en lien fonctionnel avec l'ensemble de l'équipe, les missions des 2 postes portent sur :

- Le conseil en architecture et en urbanisme aux collectivités en accompagnement de la définition des orientations de leurs projets d'aménagements urbain ou d'équipements public ;
- La conduite d'actions de sensibilisation, de formation et d'information destinés aux élus, techniciens des collectivités, aux professionnels du cadre de vie ou au grand public avec production de supports pédagogiques.
- L'établissement de pré-diagnostic, réflexions, études préalables, démarches et recommandations en Architecture Urbanisme Environnement (rédaction, croquis, schémas, plans, relevé, reportages photos, recherches documentaires et toutes démarches utiles au document à produire) ;
- La participation à l'activité générale du CAUE au sein de l'équipe et au fonctionnement administratif de la structure, selon les modes internes définis.

LIEU DE TRAVAIL : VANNES

FORMATION ET EXPERIENCE REQUISES

- Architecte diplômé de formation supérieure en architecture, urbanisme ou paysage (Bac + 5 et plus) avec de bonnes connaissances dans les domaines de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement (transition énergétique, ...) et du paysage.

- Expérience de **3 ans minimum exigée**, en tant que chef de projet en agence d'architecture et / ou d'urbanisme ou cabinet d'architecture
- Une expérience en CAUE est un plus.

COMPETENCES, APTITUDES ET QUALITES REQUISES :

- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales,
- Connaissance et pratique des outils opérationnels et des documents d'urbanisme
- Pratique de la conduite de projets,
- Démarche pédagogique et approche économique des projets, indispensables,
- Sens de la relation puis capacités d'animation et de dialogue avec les partenaires (élus, professionnels, techniciens des collectivités...)
- Sens du service à rendre et de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général,
- Capacité d'écoute et de négociation,
- Capacité à la prise de parole en public,
- Autonomie, rigueur et aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire,
- Aisance rédactionnelle,
- Maîtrise des outils informatiques de base (Indesign, Powerpoint, Photoshop, Illustrator, Sketshup, Word et Excel)

SPECIFICITES DU POSTE :

- Disponibilité requise pour réunions de rendus aux collectivités en fin de journée ou en soirée
- Déplacements sur l'ensemble du Morbihan si besoin (avec véhicules de service).
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE, la pratique du conseil CAUE sur ce périmètre a pour conséquence l'interdiction d'exercer personnellement sur ledit secteur.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Contrats à durée déterminée, à temps plein basés sur 35 heures hebdomadaires en moyenne pour un équivalent plein temps
- Rémunération selon expérience
- Emplois régis par la Convention Collective Nationale des CAUE
- Accord d'entreprise interne
- Permis de conduire obligatoire
- Sélection et audition des candidats début septembre, recrutement au plus tard fin septembre

Les candidatures comprendront obligatoirement

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de motivation manuscrite, - Un curriculum vitae avec photo, - 3 dossiers représentatifs de missions réalisées, - Une copie des diplômes obtenus, - Les références professionnelles avec coordonnées. |
|---|

Ces éléments doivent être adressés par courrier à :

**M. le Président du CAUE du Morbihan
DGISS - 64 rue Anita Conti
CS 20514 - 56035 VANNES CEDEX**

<p>Date limite de réception des candidatures : 01/08/2021 (Tout dossier incomplet sera éliminé)</p>
--